

SECTION DE LA MOSELLE

Paris, le 23/01/2014

Mesures catégorielles pour 2014 : l'interministérialité en embuscade ?

Lors d'un 1^{er} groupe de travail ministériel le 19/12/2013 le projet de mesures catégorielles présenté pour 2014 accusait une forte baisse du volume de promotions par rapport à 2013 déjà en recul de 50 % par rapport à 2012.

Les propositions ministérielles de mesures catégorielles sont le reflet de la politique d'austérité du gouvernement.

Suite à l'intervention de FO FINANCES dénonçant ces mesures de régression, une nouvelle réunion s'est tenue le 22 janvier dernier **aboutissant à 1143 promotions supplémentaires.**

Pour ce qui concerne la DGFIP, les taux de promus/promouvables se resserrent et les promotions seront en net recul.

Ci-dessous le tableau de ces propositions pour la DGFIP.

Grade	2013		2014		
	Taux prévus	Promotions	Taux proposé	Agents promouvables	Promotions proposées
AAP1	33 %	1 332	27 %	3 079	832
AAP2	50 %	1 443	40 %	2 175	870
AA1	50 %	25	45 %	58	26
ATP1	33 %	35	33 %	120	40
ATP2	50 %	54	40 %	95	38
AT1	50 %	56	45 %	76	34
CP	14 %	758	12 %	6 629	795
C1	24 %	2 062	21 %	9 468	1 988
GCP (1)	30 %	74	21 %	200	42
GC (2)	30 %	23	21 %	75	15
IDIV HC	25 %	396	25 %	1439	359
IDIV CN	15 %	793	15 %	8234	1235

GCP : Géomètre-Cadastre Principal – GC : Géomètre-Cadastre

Sur l'ensemble des ministères financiers, cela se concrétisera par un fort recul des promotions en particulier pour la catégorie C.

En effet, la revalorisation de la grille des agents de catégorie C, effective au 1^{er} février 2014, sera intégralement financée par cette enveloppe budgétaire à hauteur de 11,4 M €. 43 000 agents C sont concernés par cette revalorisation.

La titularisation des agents Non-Titulaires sera également supportée par cette enveloppe à hauteur de 1,85 M €.

On le voit, ce sont les agents eux-mêmes qui paieront les avancées au détriment des possibilités de promotion : de l'autofinancement en quelque sorte.

Total Finances	Promouvables			Promus		
	2013	2014	Diff. taux	2013	2014	Diff. Taux
A	35 856	36 880	+ 2,77 %	2 524	2 398	- 5 %
B	20 070	22 440	+ 10,56 %	3 905	3790	- 3 %
C	8 753	6 917	- 21 %	3 693	2270	- 38 %
Total	64 679	66 237	+ 2,40 %	10 122	8458	- 16 %

Plus inquiétante est la présentation faite par le Ministère : « *En ce qui concerne les tableaux relatifs aux avancements de grade (dits taux "pro/pro"), votre attention est attirée sur le fait qu'il s'agit d'une proposition "plancher", issue des préconisations du guichet unique (?) en vue de converger, in fine, vers la fourchette haute des taux constatés pour des corps comparables à l'échelle interministérielle, en tenant compte de la démographie des corps.* »

Les spécificités Finances, comme DGFIP, sont donc en voie d'extinction et l'interministérialité est bien en route.

Un argument supplémentaire pour convaincre les agents des Finances Publiques que désormais une réaction d'ampleur est indispensable.

BULLETIN D'ADHESION



NOM : PRÉNOM :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %

ECHELON

Date de prise de rang
N° AGORA

AFFECTATION :
déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O.-DGFIP)

Fait à le
(signature)